

Compte rendu de la CDD du 25/09/2019

Présents :

- **Elus** : Rodéric Aarsse
- **Habitants** : Roger, Mathieu, Eric, Janice, Jean-Pierre A., Olivier, Naouel, Lora, Anne-Sophie, Hélène, Michaël, Jean-Pierre S., Guillaume, Marie, Alix, Sylvain, Violaine, Grégoire, Emmanuelle, Frédérique, Bénédicte
- **Administratifs** : Juliette Choupin, Claire Fiszlewicz, Anne Bléger, Yann Ginguene

24 personnes présentes.

Ordre du jour : Faire un tour exhaustif des désirs des habitants en matière de Développement durable.

Rodéric Aarsse fait un rappel historique de la CCD. Elle existe depuis 2010. Elle a travaillé sur plusieurs sujets : le plan vélo, la pollution lumineuse, la question de la nature en ville, les permis de végétaliser, la pollution de l'air (particules fines)...

La ferme urbaine commence à bien avancer. La cabane va être construite.

Ces dynamiques se poursuivent.

L'idée ici est d'aborder les autres thématiques dont les personnes ont envie de s'emparer.

Il existe des projets simples et des projets plus complexes.

Les habitants motivés et volontaires sur certains sujets pourront convaincre les autres en effectuant des recherches sur la thématique, en faisant avancer le dossier pour le défendre au sein de la CDD.

L'objectif, avec le redémarrage de la CDD, est de relancer des dynamiques.

La Ferme urbaine

Claire F explique le fonctionnement de la Ferme urbaine.

Le potager fonctionne bien. Le travail en collaboration avec l'association Espaces, qui s'occupe des moutons, avance.

L'élaboration d'une charte de la Ferme urbaine fait partie des projets en cours.

Tous les 1ers jeudis du mois, une réunion du groupe « Ferme urbaine » a lieu. Pour s'inscrire au groupe « Ferme urbaine », il suffit d'en faire la demande à la direction Nature en ville.

Rodéric Aarsse précise que la cabane de Bellastock sera un établissement recevant du public qui fera 50 m².

Le cahier des charges a été fait par les habitants.

Bellastock, un groupement d'architectes, sera en charge de la construction de cette cabane.

Des plans de cabane ont été réalisés.

Des carrières sont situées sous la cabane. Des travaux de comblement des carrières ont donc été effectués.

Une réunion avec Bellastock aura lieu pour que soit décidé le lieu d'emplacement de la cabane, le 17 octobre.

Les travaux de construction de la cabane se termineraient environ vers juin-juillet 2020.

La cabane serait utilisée pour les réunions, les moments conviviaux.

Les composteurs

Claire Fiszlewicz fait remarquer qu'il n'y a presque plus de référents pour les composteurs, mais de plus en plus d'habitants qui compostent leurs biodéchets dans les composteurs collectifs.

Une journée « opération compostage » a eu lieu en mai 2019 pour entretenir les composteurs collectifs.

On dénombre 6 sites actuels sur Malakoff.

S'il n'y a pas assez de volontaires pour le suivi, d'autres solutions seront envisagées.

Le personnel de l'association Espaces aide à l'entretien des composteurs collectifs.

Un appel a été lancé dans Malakoff-infos pour relancer le volontariat pour l'entretien des composts collectifs, mais peu de personnes se sont manifestées. Il faudrait faire des relances par le biais des contacts « Ferme urbaine », « Nature en ville », « CDD ».

Quand il n'y a qu'un ou deux référents, ce n'est pas évident.

Des formations d'une journée sont proposées aux habitants pour leur apprendre à gérer leurs bio-déchets et à entretenir les composteurs collectifs.

Cette formation serait réservée à présent uniquement aux personnes volontaires pour devenir « référents composts ».

Le volet Biodiversité

Emmanuelle précise qu'une partie du groupe de la Ferme urbaine s'est mise d'accord pour organiser des formations-animations à destination des habitants de la Ferme urbaine.

A titre bénévole, une scientifique a animé des formations de sensibilisation à la biodiversité.

Une deuxième intervenante potentielle Ghyslaine Gouffier pourrait animer des séances « Biodiversité ». Elle a écrit plusieurs ouvrages sur ce thème.

Petites conférences ou ateliers pratiques pour développer la biodiversité en milieu urbain.

Le groupe Biodiversité a réfléchi pour créer un corridor de biodiversité, avec l'aide de la mairie. Il y a une volonté de créer aussi une mare, de 5 à 8 m2.

Des collaborations avec d'autres communes du secteur pourraient être envisagées. Le Maire adjoint en charge du Développement durable à Arcueil serait intéressé par des rencontres et échanges de bons procédés écologiques et éco responsables.

Le permis de végétaliser

Il n'y a pas beaucoup de demandes. Vingt demandes ont été faites seulement depuis la mise en place du dispositif, il y a 2 ans.

Des gens se sont faits voler des jardinières, comme le confirme un habitant qui a fait partie des premiers à demander son permis de végétaliser.

Le point positif : cela a permis beaucoup d'échanges entre habitants jardiniers.

Points négatifs : vols de plants, de choses comestibles. Arrachage de plants de tomates...

Les pieds des arbres pourraient davantage être exploités pour ce type de dispositif, comme le suggère une habitante.

Le titulaire du permis de végétaliser ajoute qu'il faudrait se poser la question suivante pour toutes les décisions municipales : « quel impact cette décision a sur le climat ? »

Pour rebondir, Frédérique ajoute : « Il faudrait mesurer combien de grammes de CO2 chaque décision municipale coûte. Quand on pense un projet pour la Ville, on le pense en termes de bilan carbone ».

Un autre habitant note que l'autre question à se poser est « Comment communique-t-on ? » Car l'information sur les permis de végétaliser, selon lui, n'a pas bien circulé.

Bilan mitigé donc, des permis de végétaliser.

Les permis ne sont pas abandonnés, conclut Rodéric Aarsse, mais il faudra réfléchir à leur amélioration, et à une meilleure communication.

La place de l'arbre en ville

Une expertise sur les arbres en ville a été menée par l'ONF. Une première rencontre a déjà eu lieu avec l'ONF.

On ne rase pas les arbres sans en replanter. Il faut mieux penser comment une ville gère ses arbres. La charte de l'arbre est un projet de la Ville.

« Un arbre a été coupé sur Charles de Gaulle », remarque une habitante.

La densification a des conséquences sur l'environnement.

Un habitant souligne que la ville est en train de se densifier. Les constructions se multiplient.

« La question à soulever, précise un habitant, est la suivante : les conséquences sur l'environnement ont-elles été évaluées en termes de déplacement, d'émissions de CO2 ?

Evalue-t-on les conséquences des nouvelles constructions sur l'environnement ? »,

Une habitante énumère les bienfaits des arbres : « les arbres baissent la chaleur urbaine, captent le carbone... ».

« La construction d'un immeuble implique souvent l'arrachage des arbres », note une autre habitante.

Dans la charte de l'arbre, pourrait figurer un projet de recensement des arbres, l'engagement à protéger les arbres en cas de construction, ou l'obligation de replanter un arbre quand on en abat un.

Néanmoins, il faut noter que les vieux arbres présentent davantage de bienfaits que les jeunes.

Le territoire compte autant de gens qui habitent à Malakoff que de gens qui y vivent.

Une vie équilibrée suppose d'avoir autant de locaux professionnels que de logements, pour éviter qu'une ville ne devienne ville dortoir. Réflexion à mener sur l'équilibre à trouver entre habitat et locaux professionnels.

Un ancien membre de la CDD remarque que Safran s'étale.

« Que provoquent les constructions à tout va ? Que deviendra la coulée verte ? », se questionne-t-il. La circulation sur la coulée verte n'est pas évidente avec le mélange piétons/vélos.

Une réunion de la CDD sera programmée sur cette question des conséquences de la densification et de l'impact des constructions urbaines sur le territoire en termes écologiques.

Il faudra proposer des solutions face à ce problème, lors des réunions de la CDD. Il faudra aller voir ailleurs quelles solutions sont apportées. Il faudra venir à la CDD avec des idées pour améliorer les choses, pas qu'avec des reproches, insiste Rodéric Aarsse.

Une habitante souligne qu'il n'y a pas que l'arbre qui est important en ville, mais aussi les espaces verts en général.

Le projet de gazon synthétique de Cerdan

Une habitante de la CDD aborde la question du gazon synthétique du stade Cerdan (projet acté). Elle souligne que ce projet n'est pas une bonne chose pour la Nature en ville et le bien-être des riverains.

Elle a noté qu'il existait une différence de 6° entre les deux stades de Malakoff, l'un au « gazon synthétique » et l'autre au « gazon naturel ».

« Le patrimoine sauvage doit être préservé. Des hiboux, des hérissons vivent là. Cerdan, qui offrait un espace de verdure, va disparaître avec la construction de Safran, et avec le déplacement du collège Wallon », alerte-t-elle.

Rodéric Aarsse s'est penché sur le dossier du gazon synthétique. Il existe des nouveaux gazons synthétiques, plus performants. Pour des problèmes de gestion des équipements sportifs, les terrains synthétiques sont plus adaptés.

Le gaz synthétique de Lénine, très abimé, devra être remplacé.

Ce sujet de projet de gazon synthétique à Cerdan sera abordé prochainement lors d'une prochaine réunion de la CDD.

Les nuisances sonores

Une habitante a réalisé des mesures de son à Montrouge et à Malakoff : « A Malakoff, on se déplace à pieds, il faudrait conserver les espaces sans bruit, sans nuisances sonores ».

Il faut se poser la question : que veut-on comme urbanisme ?

La question des trains, du métro, du TGV, avec des fréquences qui ont augmenté considérablement, doit être traitée.

La Pollution lumineuse

Un ancien membre de la CDD expose les problèmes de la trop forte luminosité en ville à Malakoff. Le projet « le jour de la nuit » n'a pas été réalisé, mais pourrait par exemple se faire grâce à cette CDD.

Le budget de la municipalité sur les éclairages pourrait être diminué. Dans certains endroits, la luminosité monte à 100 lux. Alors que 5 lux suffisent largement pour y voir. De plus, des études ont prouvé qu'il n'existe aucune corrélation entre la sécurité et l'éclairage.

Rodéric Aarsse informe que la Ville a décidé de réduire les publicités lumineuses dans la ville. Mais on remarque qu'elle n'avait pas le droit d'interdire les publicités lumineuses sur le territoire. « Tout ce qui appartient à une boutique relève du privé », précise-t-on.

L'arrêté pesticides pris par la Ville risque d'être attaqué également.

Un habitant indique que la pollution lumineuse est considérée comme une nuisance et qu'il faudrait jouer là-dessus pour obtenir gain de cause.

Une réunion pourrait aussi être envisagée prochainement sur cette thématique.

L'atelier « La Patate »

Suite à une conférence gesticulée, un atelier d'intelligence collective pour prendre des décisions en ¾ d'heure, a été organisée en juin 2019.

Il y aura prochainement un atelier sur les pollutions. Il s'agit de voir s'il existe des associations qui se penchent sur ce sujet.

Un autre aborderait un projet d'atelier SEL (système d'échange local).

Un habitant fait remarquer qu'il existe un SEL à Montrouge qui fonctionne très bien. Le SEL de Montrouge serait prêt à accueillir des Malakoffiot.e.s.

Plan de déplacement

Le comité de suivi du plan de déplacement s'est constitué en juin 2019. Deux représentants de la CDD doivent y siéger.

Un comité de suivi est prévu en octobre prochain.

Il faut 2 représentants d'habitants. Et 2 personnes de la CDD.

Eric et Roger se proposent pour être représentants de la CDD à ce comité de suivi de plan de déplacement.

Zéro Waste

Une habitante a proposé de monter un projet « Zéro Waste » à Malakoff.

Le principe du zéro déchet

L'association Zéro Waste France va avoir une délégation à Malakoff.

Contact :

sudgrandparis@zerowastefrance.org

L'habitante qui représente le groupe local de l'association explique l'objectif de l'association : accompagner les gens dans la réduction de leurs déchets et aider les villes et entreprises à diminuer leurs déchets.

Le mot « Waste » est plus fort que « déchet », car il comprend les termes gaspillage et déchet.

Le but est de ne pas créer des déchets en amont, en consommant mieux.

Des réunions permettent aux membres de l'association d'expliquer aux adhérents comment mieux gérer les déchets.

L'association pourrait ainsi intervenir dans la future cabane de la Ferme urbaine.

La collaboration du secteur associatif sera importante pour développer les partenariats.
Partenariat avec les centres sociaux.

Le Malak écolo : nouvelle association, qui n'appartient à aucun parti politique.

L'association Les Fabriqueurs

L'association, créée il y a 4 ans, développe des projets de fabrication avec les scolaires, les adultes. Coopérative avec une quinzaine de sociétaires aujourd'hui.

Des bénévoles aident à réparer des objets divers dans le cadre d'un « repair café » qui a lieu régulièrement.

Projets citoyens avec jeunes en insertion. Des cabanes à livres ont été construites dans la ville. La Tréso (La trésorerie municipale rue Wilson) : fabrication et culinaire. Lieu ouvert avec un café, un resto. Des cours de cuisine seront organisés.

Ateliers partagés sur 500 m². L'aquaponie, construction de ruches, de nichoirs (comme à la Fête de la Ville en juin 2019), participation à la fabrication de meubles à la Ferme urbaine. Lieu où l'on peut venir bricoler, boire un verre, échanger des tuyaux, des recettes, etc.

La ressourcerie

Elle a ouvert en 2017-2018. Coopérative qui va évoluer en association locale.

La fête de la ressourcerie aura lieu ce samedi.

Réutiliser, réemployer, récupérer... Comment donner une 3^e vie aux objets ?

Tel est l'objectif de la ressourcerie.

En décembre 2020 prend fin le bail de la ressourcerie. Réflexions en cours pour la relocaliser. Un habitant souligne qu'il serait judicieux de la localiser dans le sud de Malakoff.

Le fonctionnement de la CDD

Quand la prochaine réunion aura-t-elle lieu ?

Formation des groupes de travail.

- Un groupe « Urbanisme et écologie » : pour aborder les questions des constructions et leur impact sur l'environnement et le climat, l'éclairage, la pelouse synthétique,
- Un groupe « déchets » : zéro waste, encombrants, dépôts sauvages, lutte contre le gaspillage, biodéchets
- Un groupe « Pollutions » : pollutions lumineuse, sonore, atmosphérique
- Un groupe « biodiversité »

Le fonctionnement : des sous-groupes se constituent pour traiter des dossiers. Un pilote prend en charge un des thèmes. Répartition des thèmes entre les habitants.

Les habitants chargés des dossiers présentent les informations qu'ils ont recueillies aux autres lors des réunions.

« En quoi la municipalité nous bloque ou favorise les dossiers ? », demande un ancien membre de la CDD, soucieux que des problèmes déjà évoqués par la CDD il y a 4 ans, ne soient pas davantage résolus au sein de la nouvelle CDD.

« S'il n'y a pas de suivi, ça ne sert à rien », conclut-il.

« La Municipalité peut ne pas pouvoir faire (lorsque cela ne relève pas de sa prérogative), mais elle peut accompagner les habitants pour défendre leur souhait auprès des institutions compétentes », répond Rodéric Aarsse.

La décision de faire ou de ne pas faire revient aux politiques.

La CDD permet aux élus d'entendre les avis des habitants sur certains projets. Mais elle ne prend pas les décisions à la place des élus.

Proposition : A chaque réunion plénière, un thème.

Par exemple, si le thème concerne l'urbanisme, le sous-groupe de la CDD « Urbanisme », planchera sur le dossier en cours. Les habitants s'empareront du dossier, en sous-groupe, en effectuant des recherches, en proposant des solutions. L'agent municipal chargé de l'urbanisme sera invité à la réunion plénière de la CDD.

Un habitant demande que tous les dossiers municipaux soient accessibles aux habitants, pour qu'ils puissent étudier le dossier avec tous les éléments.

Claire F. répond qu'il faudrait que la demande de dossiers, au titre de la CDD, passe par elle, et que les habitants ne forcent pas les portes des services municipaux.

Conclusion

En réunion plénière : restitution des avancées sur les dossiers pris en mains par les sous-groupes.

Les plénières se réuniront régulièrement lorsque les dossiers seront bien ficelés.

Les sous-groupes pourraient se réunir une fois par mois ou plus, à leur initiative.